

L'Union des Industries du Recyclage (UIR) : des entreprises engagées pour l'économie circulaire

Face au défi que représente le développement d'une société plus durable et efficace dans l'utilisation des ressources, les entreprises de l'UIR sont une partie de la solution.

L'UIR rassemble les industries de l'acier, aluminium, métaux non ferreux, papier-carton, emballages plastiques, verre, qui, en tant que recycleurs finaux, transforment des déchets en ressources et incorporent des matières premières secondaires dans leurs produits. Par ailleurs, ces industries contribuent, à l'échelle du territoire, au développement de synergies d'entreprises grâce à l'écologie industrielle.

Plus spécifiquement, les métaux, indispensables à la transition écologique et au développement du numérique, sont recyclables indéfiniment sans perte de propriétés et sont, dans les faits, très fortement recyclés. Ainsi, tout l'aluminium collecté est aujourd'hui recyclé pour des applications aérospatiales, défense, automobiles ou emballages. Le recyclage de l'acier contenu dans les véhicules hors d'usage avoisine pour sa part les 100 %. En outre, ce secteur innove chaque jour en proposant, grâce à l'écoconception, des solutions qui répondent notamment au

déploiement des énergies renouvelables, à l'allègement des matériaux et à la réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments.

Issus notamment de la collecte sélective, les papiers et cartons approvisionnent quant à eux des entreprises papetières maillant tout le territoire national et leur production contribue à la gestion durable des forêts françaises. Avec un taux de recyclage dépassant les 82 %, les produits papiers/cartons en fin de vie sont la principale matière première de l'industrie papetière.

S'agissant des emballages plastiques, plus de 25 % sont recyclés pour fabriquer de nouveaux emballages ou de nouveaux produits (vêtements, tubes...). Ce taux progressera rapidement dans les prochaines années, notamment grâce à l'extension des consignes de tri qui permettra de collecter tous les emballages plastiques en France.

Quant au verre, matériau recyclable à 100 %, à l'infini et en boucle fermée, son taux de recyclage progresse et atteint 75 %. Par ailleurs, le verre s'inscrit



dans une logique de proximité : les 2 millions de tonnes recyclées le sont dans 17 verreries implantées dans les territoires. Elles parcourent en moyenne 230 km et constituent 65 % des matières premières des verriers.

Comme le souligne Hervé Bourrier, Président de l'UIR, ces entreprises constituent par conséquent des acteurs majeurs et incontournables de l'économie circulaire. ●

LES MEMBRES DE L'UIR :

L'UIR représente **900** entreprises, **140 000** salariés et un chiffre d'affaires global de **63 Mds €** par an

